

Louer son sous-sol pour une place en garderie ^[1]

Maude Gareau-Hurtubise n'a pas trouvé de place en garderie qui soit satisfaisante. En revanche, la Sherbrookoise de 27 ans possède un grand sous-sol prêt à être exploité par une éducatrice dévouée.

Author: Lavoie, Sabrina

Source: La Tribune

Format: Article

Publication Date: 16 Aug 2021

AVAILABILITY

Access online [FR] ^[2]

EXCERPTS

Les places en centres de la petite enfance (CPE) ou en garderie subventionnée se font plutôt rares en Estrie. Inscrite sur le guichet unique d'accès aux places en services de garde depuis plus d'un an, Maude Gareau-Hurtubise confie avoir peu d'espoir de recevoir l'appel tant attendu.

« La dernière fois que j'ai appelé dans un centre pour savoir où je me situais sur la liste d'attente, on m'a indiqué qu'il y avait 178 personnes devant moi. C'est vraiment décourageant. On me propose des places pour 2024 », confie désespérément celle qui est enseignante en éducation physique.

La mère de 27 ans a donc entrepris d'autres démarches en vue de trouver une place pour son garçon âgé de bientôt six mois.

« J'ai récemment trouvé une place dans un milieu privé à 42 \$/jour et à 30 minutes de chez moi. Je paie actuellement ma place en prévision de mon retour au travail en janvier prochain », raconte-t-elle.

« Avec le retour anticipé, cela me coûte environ 18 \$ par jour. Et pendant ce temps, une partie de mes impôts s'en va dans un réseau mis en place pour que d'autres parents paient 8,50 \$. C'est fâchant. Est-ce que nous accepterions que certains enfants n'aient pas accès à l'école faute de place ? » demande l'enseignante en guise de comparatif.

Désespérée, la mère de Sherbrooke analyse encore les options qui s'offrent à elle. Ayant un logement au sous-sol qui soit doté d'une entrée indépendante, Maude Gareau-Hurtubise confie avoir imaginé la garderie de ses rêves à même sa demeure.

Et la récente visite d'un milieu familial subventionné aura rapidement convaincu son conjoint d'accepter lui aussi l'idée. « C'était un vieil immeuble, ça sentait l'humidité. Impossible que notre sous-sol ne soit pas en droit d'accueillir quelques enfants », se sont-ils dit.

Conditions d'exercice

Maude Gareau-Hurtubise a donc tâté le terrain. Quelques appels logistiques ont notamment été faits au bureau coordonnateur de son quartier qui se doit d'assurer le respect des normes déterminées par la loi applicable aux personnes responsables d'un service de garde en milieu familial.

« On m'a expliqué que je ne pouvais pas ouvrir ma garderie et engager quelqu'un », précise la mère de famille.

« L'éducatrice intéressée doit absolument démarrer sa propre garderie au sous-sol et agir à titre de travailleuse autonome. Mais ça reste une option qui me semble très intéressante, à condition bien sûr que mon enfant soit privilégié », ajoute-t-elle en riant.

Maude Gareau-Hurtubise se dit par ailleurs prête à collaborer avec l'éducatrice qui prendra possession de son sous-sol. « Je suis en congé. J'ai du temps pour m'asseoir avec elle et l'aider dans ses démarches. Il me fera grand plaisir aussi d'offrir mon point de vue et mon expertise en tant qu'enseignante en éducation physique. »

Après avoir fait une annonce sur les réseaux sociaux dans le but de sonder les éducatrices potentiellement intéressées, la mère de famille est heureuse de constater que l'idée semble plaire à plusieurs d'entre elles. Au moment d'écrire ces lignes, trois personnes avaient déjà montré de l'intérêt.

« Non, mais qui n'a pas rêvé à ça ? Au-delà de l'avantage de ne pas avoir à me déplacer pour aller porter mon enfant à la garderie, je considère aussi l'importance et la nécessité d'aider cinq autres familles qui se trouvent dans la même situation que moi. Le projet est au stade embryonnaire, mais plus j'y pense et plus je trouve l'idée bonne », mentionne la Sherbrookoise.

Le bureau coordonnateur Carrosse-Citrouille, situé en Estrie, rappelle quant à lui l'importance de présenter de tels projets aux différents agents de conformité mandatés par le gouvernement afin d'éviter les mauvaises surprises.

« Étant donné la situation et le manque criant de places en garderie, il est possible que le ministère de la Famille assouplisse dès l'automne

quelques mesures qui favoriseraient la création de nouveaux milieux familiaux. L'idéal c'est de contacter le bureau coordonnateur de votre région qui se fera un plaisir de vous accompagner dans vos démarches », indique Julie Hamel, directrice générale du CPE – BC Carrosse-Citrouille.

Region: Quebec [3]

Tags: availability [4]

family child care [5]

mothers' labour force participation [6]

Source URL (modified on 16 Aug 2021): <https://childcarecanada.org/documents/child-care-news/21/08/louer-son-sous-sol-pour-une-place-en-garderie>

Links

[1] <https://childcarecanada.org/documents/child-care-news/21/08/louer-son-sous-sol-pour-une-place-en-garderie> [2]

<https://www.latribune.ca/actualites/louer-son-sous-sol-pour-une-place-en-garderie-729392fa22535a630ddba6b52449cb18> [3]

<https://childcarecanada.org/taxonomy/term/7855> [4] <https://childcarecanada.org/category/tags/availability> [5]

<https://childcarecanada.org/taxonomy/term/9086> [6] <https://childcarecanada.org/taxonomy/term/9076>